

# Les aumôniers hospitaliers face à une crise éprouvante

— Au plus fort de la crise sanitaire, le plan blanc mis en place dans les hôpitaux a parfois empêché les aumôniers de se rendre auprès des patients. Une situation vécue souvent douloureusement.

«Les aumôniers, même membres du personnel de l'hôpital, ne sont plus admis. Des personnes risquent donc de mourir sans assistance spirituelle», s'inquiétait le 18 mars, dans une lettre adressée aux catholiques du diocèse de Reims, leur archevêque, Mgr Éric de Moulins-Beaufort. C'était au tout début du confinement, mais les hôpitaux étaient, dans certaines régions, déjà confrontés à une vague de malades atteints du Covid-19. Dans ce contexte, les bénévoles des équipes d'aumônerie ne pouvaient plus, pendant plusieurs semaines, se rendre auprès des patients.

«Les aumôniers bénévoles, qui regrettaient de ne pas pouvoir venir sur le terrain, culpabilisaient, avec l'impression d'être inutiles.»

Du côté des aumôniers titulaires, au statut d'agents publics, la réalité a été contrastée selon les établissements. À Paris, «50 % ont pu se rendre sur leurs terrains de mission, prêtres et responsables laïcs», estime Catherine de Préville, déléguée à la Pastorale de la santé. Certains petits hôpitaux se sont confinés avec leurs malades, empêchant toute visite d'aumôniers. «Mais à partir du moment où les aumôniers pouvaient se rendre sur place, ils y sont allés pratiquement tous les jours», poursuit-elle.

Gabriel Farhi, rabbin libéral et aumônier à l'hôpital Georges-Pompidou, en a fait l'expérience. «Pendant trois semaines, c'était sans interruption en réanimation Covid», raconte-t-il. J'étais appelé plusieurs fois par jour. » La communauté juive, qui a payé un lourd tribut au virus, notamment à cause de contaminations au cours de la fête de Pourim, juste avant le confinement, était en effet très représentée parmi les patients.



Même si les portes de certains hôpitaux et Ehpad se rouvrent peu à peu aux aumôniers, ce n'est pas le cas partout. ipopba-stock.adobe.com

«Les équipes de réanimation me sollicitaient souvent lorsqu'une personne était en fin de vie, pour que je puisse l'accompagner spirituellement et humainement», poursuit le rabbin, qui avait «l'impression d'avoir fait corps avec les soignants», tout comme son collègue catholique, bien souvent à l'hôpital de 7 heures du matin à 23 heures. «J'ai pu accompagner, en tenue de bloc opératoire, des malades du Covid en fin de vie, dont une petite sœur des Pauvres», raconte, touchée, Michèle Bes-

nard, responsable diocésaine des aumôneries hospitalières du diocèse de Rennes.

Dans le Morbihan, les aumôniers titulaires ont, pour la plupart, pu continuer leurs visites dans les services. «Mais il fallait que les cas soient graves pour pouvoir y aller», précise Jean-Hugues Vigoureux, responsable des aumôneries hospitalières pour le diocèse de Vannes. Dans les Ehpad, «où les résidents "se languissaient" de ne pas voir leur famille», les aumôniers étaient davantage pré-

sents, «les regroupant par deux ou par quatre, avec des masques, dans une grande salle, pour un petit temps de prière», poursuit Jean-Hugues Vigoureux. Il y avait une grande demande des résidents, mais aussi des cadres hospitaliers.

Malgré tout, des aumôniers ont parfois été interdits de visite, souvent «à cause de la méconnaissance de leur statut par le personnel et de la période qui a mis tout le monde dans une situation de sidération et d'angoisse», explique Catherine de Préville. Certains ont

pu finalement franchir les portes «grâce au bon sens et à la bienveillance des médecins qui ont rédigé des attestations», poursuit-elle.

À Montpellier, Jeanne Mombelli, responsable diocésaine des aumôneries des hôpitaux et cliniques, le confirme: «Il y a eu réellement un empêchement des aumôniers pendant la crise sanitaire.» «On n'avait plus aucun appel de certains sites, continue-t-elle. On a appris que le message sur place était que l'aumônerie ne fonctionnait pas... Dans d'autres endroits, en revanche, une note de service de la direction précisait que l'aumônerie était disponible.» «On a eu peu de demandes, car les services eux-mêmes se censuraient ou disaient aux familles que ce n'était pas possible, renchérit Sylvie Perreu, responsable diocésaine de la pastorale de la santé dans l'Oise. Les prêtres eux-mêmes ne savaient sur quel pied danser. Des directions interdisaient toute visite, d'autres autorisaient seulement les prêtres...»

«Clairement, on a été mis de côté, alors qu'on est rémunéré pour notre mission et qu'on était ●●●

## repères

**Aumônier hospitalier, une fonction encadrée**

**Les aumôniers hospitaliers sont affectés dans un emploi d'agent contractuel, agent public non titulaire, et doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique.**

**Selon l'article 2 de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et**

**de l'État, «pourront être inscrites aux budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.»**

**La charte de la personne hospitalisée, élaborée en 2006, rappelle qu'«un patient doit pouvoir, dans la mesure du possible, suivre les préceptes de sa religion», avec notamment**

**la présence d'un ministre du culte de sa religion.**

**Un décret du 5 mai 2017 rend obligatoire la possession d'un diplôme «sanctionnant une formation civique et civile agréée» pour les futurs aumôniers pénitentiaires, hospitaliers et militaires. L'union des associations diocésaines de France et l'archevêque de Paris ont contesté ce décret devant le Conseil d'État en 2018, mais leur recours a été rejeté.**

«**•••** pourtant paré pour aider», reprend Jeanne Mombelli, qui se dit «*en colère*» concernant ce qui s'est passé dans les services de gériatrie. «*Des personnes, qui ont demandé la visite de l'aumônier, ont reçu, à la place, celle du psychologue. Les aumôniers formés pour la gériatrie ont été mis dehors, et beaucoup n'ont pas pu revenir, jusqu'à maintenant.*»

Si les portes commencent à s'entrouvrir dans certains endroits, ce n'est en effet pas encore le cas partout. «*Dans une clinique de Rennes, où se trouvent plusieurs religieuses, on ne peut toujours pas apporter la communion*», regrette Michèle Besnard. En revanche, dans l'Oise, où les visites reprennent, la direction de l'hôpital de Senlis a demandé à Sylvie Perreu de rencontrer les personnes sans famille. «*Ils ont compris que je ne venais pas que pour les catholiques*», se réjouit-elle.

**«Les prêtres eux-mêmes ne savaient sur quel pied danser. Des directions interdisaient toute visite, d'autres autorisaient seulement les prêtres.»**

L'heure va maintenant être pour les aumôniers, titulaires ou bénévoles, à un retour sur ces semaines inédites. «*Nous avons proposé aux équipes d'aumônerie une grille de relecture, pour poser un regard spirituel et ecclésial sur ce temps du Covid, durant lequel leur vie d'équipe a été éclatée au quotidien*», explique Catherine de Préville. «*Ça ne pourra pas être neutre d'avoir vécu cette période, confirme Sylvie Perreu. Nous avons eu une très grande frustration de ne plus aller sur notre lieu de mission, avec la mauvaise conscience d'abandonner les patients.*» «*Les aumôniers bénévoles, qui regrettaient de ne pas pouvoir venir sur le terrain, culpabilisaient, avec l'impression d'être inutiles*», renchérit Michèle Besnard. Cette dernière a pu constater que «*même le personnel soignant était en souffrance*». «*Voir les gens souffrir et mourir seuls a été dur pour eux humainement*», ajoute Sylvie Perreu.

Celle-ci veut voir dans les difficiles semaines passées «*un mal pour un bien*». «*Le personnel lui-même s'est demandé comment nous situer dans l'institution, quelle place nous avions*», explique-t-elle. Si, dans la confusion de la crise, les réponses n'ont pas toujours été ajustées, le temps est peut-être venu de mieux faire connaître la place et la mission des aumôniers d'hôpitaux.

Clémence Houdaille

## Malades à domicile, quel accompagnement spirituel?

— Avec le raccourcissement de la durée des hospitalisations, les aumôneries cherchent comment continuer à accompagner les malades à leur domicile. Pour cela, l'engagement des paroisses est indispensable.

«*Aujourd'hui, entre 70 et 80 % des malades fréquentant un hôpital ne restent pas plus de 36 heures sur le site. En 2022, 70 % de la chirurgie sera faite en ambulatoire.*» Cette constatation, Catherine de Préville, déléguée de l'archevêque de Paris à la pastorale de la santé, et Mgr Philippe Marsset, évêque auxiliaire de Paris, l'ont partagée fin mai dans une lettre aux curés parisiens, les invitant à «*faire tomber le mur entre la paroisse et l'hôpital*».

«*Nous y pensons déjà depuis quelques années*, explique Catherine de Préville. *L'Église doit s'adapter à cette mutation du fonctionnement de l'hôpital, en se demandant comment accompagner le malade en fonction de l'endroit où il est. Mais aussi comment soutenir les proches aidants.*»

Dans certains diocèses ruraux, comme à Tours (Indre-et-Loire), des équipes d'aumônerie mobiles ont été mises en place. Commencée dans la région de Chinon, depuis un an et demi, l'initiative s'étend désormais à celle de Tours.

**«L'Église doit s'adapter à cette mutation du fonctionnement de l'hôpital.»**

Ces équipes tourangelles d'aumônerie mobiles sont composées de personnes de l'aumônerie hospitalière ou du Service évangélique des malades. Elles interviennent à la demande du Service de soins infirmiers à domicile, des équipes mobiles de soins palliatifs, ou encore par le biais du bouche-à-oreille.

À Paris, le «*grand champ de réflexion, qui avait déjà été amorcé, se révèle d'autant plus nécessaire après la période du Covid*», celle-ci ayant «*mis en lumière la difficulté du patient à domicile et la façon dont il a pu être accompagné ou non pendant le confinement*», souligne Catherine de Préville. Les paroisses sont donc invitées à se saisir de ce «*nouveau champ d'évangélisation*» qui s'ouvre à elles.

Pour cela, la lettre de la Pastorale de la santé parisienne les invite à la vigilance pour «*rejoindre les personnes malades chez elles et stimuler les paroissiens à les rejoindre*», mais aussi à entrer en relation avec le monde de la santé local et à repérer les aidants et les familles. Pour cela, suggère la lettre, il faut «*créer des ponts, le cas échéant, avec la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, les porteurs de communion, les membres de l'aumônerie hospitalière du quartier*». La fin de vie va se développer à domicile et dans les Ehpad, prévient aussi la Pastorale de la santé, qui invite à être attentif à son accompagnement. Enfin, ces personnes hospitalisées à domicile doivent aussi trouver leur place dans la liturgie paroissiale, par un envoi visible des porteurs de communion et le sacrement des malades.

«*Ce service existe déjà dans certaines paroisses, ailleurs il est à réveiller ou à développer*», explique Catherine de Préville. Pour cela, des formations seront proposées à partir de janvier 2021 pour «*les personnes qui se sentent appelées à ce service et auraient à cœur de fédérer une équipe*», poursuit-elle.

Clémence Houdaille

## essentiel

### Enseignement catholique

## Un directeur nommé par intérim à Saint-Jean-de-Passy

Daniel Chapellier, ancien directeur du collège Stanislas à Paris, a été nommé pour une période de transition d'une année scolaire à la tête de Saint-Jean-de-Passy, prestigieux établissement scolaire parisien secoué depuis l'annonce du licenciement, mi-avril, de son directeur, après les résultats d'un audit révélant de graves problèmes de management. Il démarrera sa mission dès la fin du mois de juin, pour préparer la rentrée scolaire, alors que le processus de recrutement du futur chef d'établissement sera lancé à l'automne. La nouvelle de sa nomination a été accueillie favorablement par une grande part de la communauté éducative, fracturée par des semaines de conflits depuis l'éviction de François-Xavier Clément. Le licenciement de ce dernier avait été confirmé par l'archevêque de Paris, le 12 mai, après la constatation «*de graves souffrances générées par les pratiques managériales mises en œuvre au sein de l'établissement*», mais avait provoqué des déchirements jusque chez les parents d'élèves, entraînant une assemblée générale extraordinaire de l'Apel (Association des parents d'élèves de l'enseignement libre), et l'éviction de sa présidente.

sur la-croix.com Un article détaillé

### Diocèse — Un nouveau centre de formation théologique pour tous les Normands

Créé par les six évêques de la province de Rouen, pour promouvoir la formation chrétienne des laïcs et des personnes consacrées, l'Institut normand de sciences religieuses (INSR) sera inauguré le 10 septembre. Il succède au Centre d'études théologiques de Caen (CET) et s'associe avec le Centre théologique universitaire (CTU) de Rouen, en lien avec l'Institut catholique de Paris (ICP). Il propose d'obtenir en trois ans une licence de sciences religieuses «*à visée pastorale*» reconnue sur les plans canonique et universitaire.

sur la-croix.com

— Le Vatican propose un «manuel d'application» de «Laudato si'»

Publicité



**SOS MEDITERRANEE**

**ENSEMBLE SAUVONS DES VIES**

FAITES UN DON [www.sosmediterranee.fr](http://www.sosmediterranee.fr)

Chaque année des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants meurent noyés aux portes de l'Europe en tentant de traverser la Méditerranée. Face à cette situation inacceptable, des citoyens européens ont décidé d'agir en créant SOS MEDITERRANEE. Ensemble, nous avons déjà sauvé plus de 31 000 personnes avec l'Aquarius et l'Ocean Viking. Chaque jour en mer coûte 14 000 €. Pour continuer, nous avons besoin de vous. Tendez la main à ceux qui se noient : faites un don !

© Isabelle Serró / SOS MEDITERRANEE